

AMAI Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel N 039 / Octobre 2023



**L'Ecole de la République:
Qualité, Équité et Inclusion**



Programme du Président de la République :

4 L'Ecole, un axe prioritaire

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy
Tel : +(222) 44 12 36 95

Photographe : Ahmed O/ Boyah

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com
amiakhtar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Trage: Imprimerie AL MAZAYA

6 **Ministère de l'Éducation nationale... Réalisations, défis et ambitions**

8 **La vocation authentique de l'Ecole républicaine**

11 **L'Ecole républicaine : Valeur, rôle et éthique professionnelle**

13 **Tenue scolaire : un outil pédagogique essentiel et de construction des générations futures**

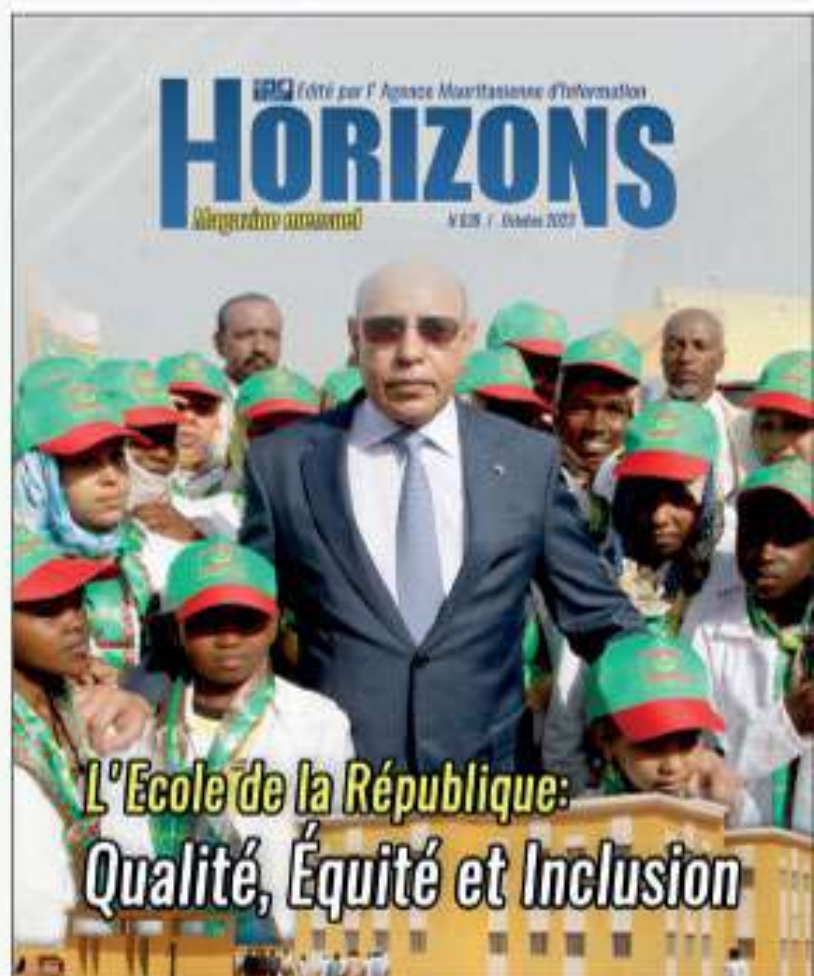
16 **Espace scolaire : Cultiver la responsabilité de responsables futurs**

19 **La bonne gouvernance, une exigence de l'École républicaine**

21 **SIRAGE : L'outil qui révolutionne un système éducatif en mutation**

23 **Ecole républicaine : Une ouverture tous azimuts vers les partenaires de l'éducation**

25 **Les parents d'élèves de plus en plus regardants sur les enjeux de l'École**



L'Ecole de la République:
Qualité, Équité et Inclusion

EDITORIAL

A l'an II de l'École républicaine

Balloté depuis 1960 de réforme en réforme, sans que ne soit donné le temps à aucune d'entre elles de parvenir à terme, le système éducatif a perdu en cohérence et en efficacité au point que le pays s'est retrouvé face à un enseignement décousu, résultat d'une suite de visions de bric et de broc avec une sédimentation des contenus pédagogiques disparates, des cycles hybrides, des orientations ségrégatives et une chute abyssale des niveaux scolaires. En un mot, un système inégalitaire, inéquitable et inefficace.

Face à l'écroulement de la pouponnière de la citoyenneté, bâtir une école républicaine s'est révélé un impératif incontournable pour jeter les bases d'une école républicaine plus inclusive et plus fédérative. Une école qui promeut l'intelligence, l'excellence et le vivre-ensemble et qui offre des chances d'accès égal au savoir et à l'émancipation à tous les fils du pays sans exclusive.

Il s'agit de faire renouer l'école avec sa vocation première, celle de dispenser un enseignement utile et performant, d'en faire un espace de socialisation, d'ouverture, de tolérance, de formation civique et d'appartenance à la nation où les seules règles d'or sont celles de l'effort et du mérite en rompant définitivement avec l'offre inégalitaire d'un système bancroche de compartimentage spatial, linguistique et culturel qui communautarise l'enseignement et morcèle la société.

Il s'agit aussi d'ériger cette école qui prépare mentalement et intellectuellement les enfants d'aujourd'hui à devenir les citoyens de demain. Des citoyens imbus des valeurs d'égalité, de justice et de fraternité, fiers de la richesse et de la diversité de leur société, de leur identité nationale et mus par les ressorts du vivre ensemble et du construire ensemble.

Cette école est la fabrique qui produira les citoyens de demain, ceux-là mêmes qui auront la charge de changer en mieux le devenir du pays, de lui insuffler l'élan de son progrès et de conduire son destin pour qu'il compte parmi les nations.

Contrairement aux autres projets, l'école républicaine est un chantier de longue haleine, conçu non pas pour faire prévaloir des résultats au cours d'un mandat qu'il transcende largement, mais pour agir dans la durée sur la transformation de toute une société. Pour cette raison, ce type de chantier se prête difficilement au bilan annuel chiffré et ne peut être évalué qu'en termes de résolution dans l'orientation et d'impulsion dans la dynamique.

Toutefois, à l'an II du chantier de l'école républicaine, force est de constater que les agrégats de cette nouvelle école se mettent progressivement en place pour réduire les variabilités d'un enseignement qui a creusé les disparités, pour que la mixité sociale gagne les établissements d'enseignement. Un nivellement vers le haut s'opère déjà au niveau des deux premières années du cycle fondamental.

En cette deuxième année de la mise en œuvre de ce chantier titanesque, l'école a désormais les moyens de répondre aux fondements de la gratuité et de l'obligation de l'enseignement primaire.

La volonté politique et l'engagement des enseignants, des personnels d'encadrement, des administrations, des collectivités locales et de la société civile demeurent le gage de la réussite de ce chantier du futur en construction.

L'image de ces élèves alignés en uniformes scolaires saluant le drapeau et entonnant l'hymne national à la rentrée des classes est emblématique de cette école républicaine qui affleure et semble tenir ses promesses.

La Rédaction

Programme du Président de la République :

L'École, un axe prioritaire

L'émergence de l'école de la République se trouve au centre des grandes réformes engagées par la Mauritanie dans le cadre du programme du Président de la République pour ce mandat de renouveau, une grande ambition nationale dont la récente réforme du système éducatif constitue le point de départ et une étape fondatrice à bien d'égards.

Cette nouvelle orientation préconise un train de mesures fortes en vue de corriger les graves dysfonctionnements qui empêchaient jusqu'à présent l'école mauritanienne de s'épanouir et d'offrir les perspectives meilleures pour notre jeunesse, tout en préparant la main d'œuvre qualifiée qu'exige la performance de notre économie.

Ce qui se joue à l'école concerne chacun de nous du fait de ses conséquences sur la société. L'école de la République, c'est l'« ascenseur social » qui s'opère le mieux, qui ne trahit pas ses usagers, ses acteurs et surtout, ses promesses d'égalité de chances par l'instruction et l'éducation à la citoyenneté. Par effet d'entraînement qui contraste fortement avec les échecs et la dévaluation de notre système scolaire « inefficace et pourvoyeur d'illusions, conséquence des réformes mal conçues et inachevées de ces cinq dernières décennies, le nouveau credo du Président pour l'école de la République indique comment rebâtir une éducation nationale juste, formatrice et émancipatrice pour tous.

Il s'agit de s'émanciper d'un système scolaire, inefficace et pourvoyeur d'illusions, de surcroît frustrant pour tous ses acteurs, comme en témoignent les signaux d'alarme tirés de tout côté, un système contre-productif à l'égard de ses fins essentielles à savoir former l'individu autonome et le citoyen éclairé en visant à asseoir l'égalité de chances face à l'émancipation intellectuelle et la participation sociale, en renouant avec ses ambitions fondatrices à travers la transmission de savoirs, l'entraînement des facultés et l'apprentissage à l'école qui tient à trois principes à prendre en considération, à savoir **exigence, équité et**



transmission par la réforme du système éducatif.

L'école de la République mise en chantier depuis deux ans dans le cadre du Programme du Président pour ce mandat se veut exigeante sur les savoirs et la discipline que les élèves reçoivent, permet à tout un chacun d'acquérir ces savoirs et, enfin, elle ambitionne de transmettre des connaissances, une culture, des valeurs, celles de la République, donc une éducation utile qui prépare les générations montantes à la vie sociale et active.

« Je suis résolu, a dit le Président de la République, à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations ; une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'islam et de la culture arabo-africaine ; une école qui allie les exigences de l'authenticité aux im-

pératifs de la modernité ; une école creuset de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel.

C'est la quintessence de profondes réformes du système éducatif qui sont déjà à l'œuvre depuis l'investiture le 1^{er} août 2019 et qui vont articuler une œuvre grandiose pour les prochaines années, œuvre pour laquelle le Président compte sur toutes les forces de la Nation au premier rang se trouvent les enseignants, les parents d'élèves, la société civile et le patronat.

La mise en place d'un mécanisme de participation des parents d'élèves, des élus et de la société civile à travers les comités de gestion des écoles qui seront généralisées et redynamisées, permettra de renforcer le contrôle du citoyen de l'action publique dans le secteur et participe à l'action d'en-

vergure consistant à créer les conditions propices pour un sursaut national en faveur de l'éducation laissée pour compte depuis plusieurs décennies.

Extinction progressive de l'école fondamentale privée

Sur cette voie, une extinction progressive de l'école fondamentale privée, facteur qui accentue les inégalités, a été entamée en vue de permettre à l'école publique de jouer son rôle d'instrument de cohésion sociale et de renforcement de l'unité nationale. A cet effet, l'uniforme scolaire sera institutionnalisé pour lutter contre les disparités ; les programmes au niveau du cycle fondamental seront révisés pour cultiver l'esprit civique, la loyauté à la Nation et l'amour de la patrie mais aussi pour garantir que tous les élèves au terme de cycle puissent maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul.



Longtemps négligé, l'enseignement fondamental est désormais une priorité dans les réformes engagées au niveau du système éducatif national durant dans les prochaines années. L'objectif sera de mettre en place un enseignement vecteur de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de l'égalité, en mesure de garantir aux enfants mauritaniens l'épanouissement personnel et la préparation aux succès au niveau des autres échelles de la pyramide du système éducatif.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit en toute priorité de permettre l'accès à l'éducation pour tous, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de renforcer le pilotage dont l'étape première est le fondamental.

Réhabiliter l'enseignant

Pour parvenir à ces résultats, l'enseignant, pièce maîtresse de ce dispositif, bénéficiera d'un intérêt particulier, son rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé. Dans ce cadre, la rémunération des enseignants a connu une augmentation significative et un nouveau statut sera créé pour distinguer les enseignants méritants.

Dans le cadre de ce dispositif de renforcement des capacités des structures, les écoles d'instituteurs seront consolidées et leur capacité d'accueil doublée, les enseignants seront recrutés en nombre suffisant et les salles de classe construites de manière à accueillir les nouveaux élèves et réduire la pléthore des classes dans les grands centres urbains. Déjà, 8000 enseignants de différentes catégories ont été recrutés alors que le Président de la République n'avait promis que 6000 recrutements durant son mandat de 5 ans, permettant ainsi de résorber le

déficit en enseignants qui constitue un handicap paralysant.

Il faut absolument réhabiliter les enseignants. Cela passe par d'abord, revaloriser comme auparavant durant les années de l'indépendance la figure, l'image de marque de l'enseignant. Le métier connaît une crise des vocations, le nombre de candidats à la hauteur de cette fonction chute et seuls des diplômés chômeurs se rabattent sur ce créneau sans grande motivation et encore moins d'atouts pour l'exercice de ce noble métier. Les compétences manquent d'attractivité, à cause d'une faible rémunération trop basse et des incivilités des parents et des élèves. Une hausse de la rémunération significative et motivante doit permettre de combler le retard du pouvoir d'achat des enseignants et lutter aussi contre le sentiment réel d'abandon, qu'ils ressentent souvent.

L'école mérite une plus grande attention pour devenir un lieu où il fait bon vivre permettant de créer des installations dignes d'une école républicaine qui inspire plus de confiance en l'institution éducative, de sa respectabilité et de sa vocation d'instrument privilégié de la promotion sociale. Créer une école avec de la verdure, des espaces de jeux mais aussi de calme et déconnecté des réseaux sociaux est essentielle et constitue l'une des solutions du train de mesures pour que nous puissions dynamiser, de nouveau, notre école, l'école de la République qui le mérite tant.

Des mesures significatives permettront de donner un signal clair aux acteurs du secteur de l'éducation nationale sur les changements projetés et aux citoyens la confiance dans l'école de la République. Le mode de gestion inadapté du système éducatif contribue actuellement à la faiblesse des résultats, les réformes préconisées par le Président de la République durant ce mandat permettent de dé-

centraliser le pilotage des structures des différents départements agissant dans le secteur. Ainsi, les recrutements des enseignants délocalisés, les capacités de inspections renforcées et la gestion numérique des fichiers des élèves ainsi que la carrière des enseignants introduite, la lutte contre l'absentéisme et le respect de la durée de l'année scolaire de plus en plus effectifs.

Dans le cadre de l'amélioration du système éducatif mauritanien et la mise en place de l'école de la République, des mesures d'accompagnement ont été décidées dont notamment :

- La performance de notre service éducatif sera surveillée par une autorité nationale de contrôle de qualité créée à cet effet.
- La réglementation de l'absentéisme des enseignants dans les écoles primaires et secondaires publiques ;
- La création des comités de gestion scolaire (COGES) ;
- L'établissement d'un examen stratégique des capacités des enseignants du primaire afin de garantir un niveau de compétence minimal pour les enseignants de l'éducation de base ;
- La mise en place d'un nouveau règlement sur l'absentéisme scolaire ;
- Evaluation régulière des enseignants en arabe, français et mathématiques.

Instaurer l'école de la République, relever le défi principal de la qualité de l'éducation mauritanienne, améliorer le système éducatif dans le dessein de parvenir à des résultats significatifs, tels sont les grands choix qui dessinent les caractéristiques de l'école et les contours du cheminement qui est suivi actuellement par la Mauritanie pour concrétiser sur le terrain la mise en œuvre du Programme du Président de la République dans le domaine de la réforme du système éducatif.

Ministère de l'Éducation nationale... Réalizations, défis et ambitions

L'enseignement est le top des priorités, c'est le message on ne peut plus clair que le Président de la République a adressé à l'opinion depuis son accession au pouvoir. Parce que l'éducation dans le pays souffre de déséquilibres graves, elle nécessite des réformes.

C'est pourquoi les termes de «Réformes de l'Éducation» ont été introduits dans l'intitulé même du ministère en charge de l'Éducation nationale et c'est pourquoi le Président de la République supervise chaque année, le premier lundi d'octobre, l'ouverture de l'année scolaire.

Je crois que l'ensemble de la communauté éducative a bien perçu l'objectif et la finalité du message présidentiel et que le ministère chargé de la réforme de l'éducation s'est attelé à cette mission qui lui a été confiée dès le premier jour.

C'est ainsi que des réformes d'amélioration urgentes ont été initiées et un vaste processus de concertation a été lancé conduisant à l'adoption d'une loi d'orientation pour l'enseignement et ce, de manière consensuelle permettant d'atteindre deux objectifs imbriqués et complémentaires: la qualité et le caractère unificateur, c'est-à-dire une éducation inclusive, unifiée, de qualité et compétitive pour tous les Mauritaniens.

Il convient de noter que la loi d'orientation prévoit des réformes à mettre en œuvre de manière progres-



El Mokhtar Ould Dahi,
ministre de l'Éducation nationale et de la Réforme du système éducatif

... tous les élèves mauritaniens étudieront les première et deuxième années du primaire dans les écoles publiques avec un uniforme scolaire pour tous et devant le même tableau noir.

De même, la décision de supprimer la première année du primaire dans les écoles d'excellence (et il n'y a d'écoles primaires d'excellence qu'à Nouakchott) après avoir constaté que sa présence perturbait quelque peu l'école publique dans cer-

... Il y a également eu une augmentation significative de la masse salariale dans le secteur de l'éducation nationale, qui s'élève à environ vingt milliards d'ouguiyas, ce qui représente une revalorisation que le personnel de l'éducation mérite pleinement. D'ailleurs, les enseignants méritent bien davantage, et nous sommes redevables de le faire et comptons le faire pour peu que le permettrait l'attribution de nouvelles ressources au département.

En outre, au cours des quatre dernières années, plus de 4 000 salles de classe ont été construites, dont les deux tiers ont été réceptionnés. Le tiers restant le sera au cours de l'année scolaire, ce qui constitue également un nombre sans précédent au cours d'une telle période.

Il y a également eu une augmentation continue des taux de réussite aux examens nationaux, bien que ces taux cachent ou font écran par rapport aux différences entre les wilayas, ce qui nécessite d'opérer les correctifs appropriés.

Afin de contrôler davantage la gestion du département, les dernières années ont connu la mise en

Pour une éducation inclusive, unifiée, de qualité et compétitive pour tous les Mauritaniens

... sive dont le contenu a commencé à être exécuté, puisque les programmes scolaires des trois années de l'enseignement primaire ont été révisés par l'Inspection générale du ministère et les équipes de rédaction de l'Institut Pédagogique national.

À partir de cette année, le calcul (l'arithmétique) sera enseigné comme matière de base en langue arabe aux troisièmes années de l'école primaire.

Par ailleurs, la langue française sera également enseignée à partir de la deuxième année de l'école primaire. Un institut national pour la promotion de langues nationales a été créé et débutera cette année une formation de neuf mois au profit des professeurs qui expérimenteront l'enseignement des langues nationales à partir de la prochaine année scolaire 2024-2025.

La mise en œuvre progressive de l'exclusivité de l'enseignement public à l'école primaire a également commencé et au cours de cette année scolaire,

... taines zones.

Les démarches de mise en œuvre de la loi d'orientation se poursuivront Inchaa Allah au moment opportun et selon une approche de concertation, conduisant à une éducation mauritanienne plus en harmonie avec une identité scolaire, plus ouverte et

... plus compétitive...

Au cours des quatre dernières années, de nombreux progrès ont été réalisés, notamment le recrutement de plus de 8 000 enseignants (instituteurs et professeurs), ce qui représente un nombre sans précédent pour une période similaire.

place d'un système d'information pour la réforme administrative et la gestion de l'éducation (Siraj) qui a permis le contrôle et la gestion des ressources humaines et logistiques du secteur. Ces acquis seront préservés et consolidés tandis que les points de faiblesse constatés seront pour leur part corrigés.

Finalité: une éducation plus en harmonie avec une identité scolaire et plus ouverte

Ce sont- là des réalisations concrètes, palpables, mais le processus de la réforme de l'éducation, sa généralisation et l'amélioration de la qualité du service éducatif ainsi que le caractère exclusif de l'enseignement public à l'école primaire demeurent difficiles à atteindre, en raison de certains défis. Le premier de ces défis est celui de la mobilisation

sés en raison d'un mauvais encadrement familial. Ce qui requiert une action à la fois gouvernementale et communautaire intensive et soutenue afin qu'aucun enfant mauritanien en âge d'être scolarisé ne reste pas dans la rue.

Ce sont- là certaines des réalisations vécues, mais les défis restent réels. Néanmoins, le ministère, pour faire face à ces défis, ne manque pas d'ambi-

société. Mais nous comptons sur leur esprit de sacrifice et leur sérieux et en appelons à leur volonté pour relever le défi afin de rétablir l'école publique dans son aura d'antan, dans son excellence et son attrait, ce qui n'est pas impossible...

Hommage spécial aux parents d'élèves

Pour atteindre les objectifs, nous comptons aussi sur les parents d'élèves, ce sont les premiers bénéficiaires. J'apprécie l'effort consenti et nous savons qu'ils sont capables de faire mieux pour peu qu'ils forment dans chaque école un bureau actif, dynamique, capable de veiller au grain, qui constate, propose et critique et agit mais aussi complète les insuffisances. S'il en trouve les moyens et l'opportunité.

Nous comptons également sur les autorités administratives (walis et hakems) et tous les organes officiels pour un suivi et un accompagnement optimal tout au long de l'année scolaire et pour concourir à l'amélioration des indicateurs de performance de l'éducation dans chaque wilaya et chaque moughataa par un suivi quotidien de toutes les écoles et de tous les établissements d'enseignement et pour prendre les mesures appropriées pour surmonter tous les obstacles.

Au nom de mes collègues ministres chargés de l'éducation, je les remercie pour l'effort et promets d'être attentif à toutes leurs propositions qui trouveront une réponse rapide à défaut d'être immédiate. L'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et professionnel relève également de leur compétence (municipalités et conseils régionaux). Je remercie, en particulier certains conseils régionaux et certaines municipalités, mais je les invite à équiper davantage les écoles, à stimuler les enseignants et à leur allouer le poste le plus important dans leurs budgets à l'éducation. J'invite également les autorités compétentes à accélérer le transfert des allocations destinées à financer les collectivités locales afin qu'elles puissent accomplir leurs missions dont, au premier chef, l'enseignement.

Nécessité de parer à l'irrationalité de la répartition des moyens humains et logistiques

des fonds nécessaires, en particulier pour obtenir une augmentation significative des salaires et allocations des enseignants, surtout ceux d'entre eux qui sont sur le terrain, c'est- à - dire en classe en train de transmettre le savoir et ceux qui ont en charge l'encadrement.

En effet, sans salaires suffisants et stimulants, la profession ne peut pas être d'un grand attrait pour les compétences dévouées à la cause de l'enseignement. Et l'éducation ne se portera bien que quand l'enseignant se portera mieux.

La réhabilitation et/ou l'expansion de milliers d'établissements d'enseignement, en particulier leur maintenance, nécessitent un financement. Mais ce qui en est maintenant disponible est beaucoup en deçà des montants requis.

Le deuxième défi est celui qui consiste à faire face au désordre qui caractérise la carte scolaire et l'irrationalité de la répartition des moyens humains et logistiques en raison de la sédentarisation anarchique qui fait qu'il est difficile d'allier l'accomplissement par l'État de son devoir dans le cadre de son engagement par rapport à l'enseignement obligatoire des enfants ayant l'âge de la scolarisation et la sédentarisation anarchique des familles, voire des individus. Cela est clairement exprimé dans le taux d'écoles d'une seule classe et le celui d'écoles incomplètes ainsi que le pourcentage d'enfants non scolarisés.

Un tel état de fait exige des départements en charge de l'Éducation, de l'Habitat, de l'Enseignement Originel et de l'Enfance de réfléchir rapidement et d'exécuter, sans délais, les mesures tendant à rationaliser la carte scolaire en combinant la fixation de critères réalistes avec une rigueur à toute épreuve dans leur application.

Le troisième défi consiste à parvenir à l'équité et à assurer des services éducatifs de qualité à ceux qui ont moins de chances d'accéder à l'école pour être instruits.

De nombreux villages n'ont toujours pas d'écoles décentes. Les possibilités de suivi de la présence des enseignants dans ces villages sont encore insuffisantes ; les rapports et les indicateurs convergent pour dire combien le taux d'absentéisme des enseignants est élevé et combien sont faibles les niveaux des élèves.

Des milliers d'enfants ne sont toujours pas scolarisés

tions, des ambitions toutefois réalistes.

Il s'agit tout d'abord de préserver les acquis et d'en tirer parti en continuant à améliorer l'accès à l'éducation grâce à l'organisation du recrutement annuel des enseignants, à la lutte avec rigueur et fermeté contre l'absentéisme des enseignants et des élèves, et à la poursuite de la construction de centaines de salles de classe et la fourniture de dizaines de milliers de tables - bancs.

L'année scolaire 2023-2024 mettra l'accent sur la qualité dans de nombreux programmes comme ceux de «Tekamol» (intégration) pour assurer la discrimination positive dans les lycées d'excellence», de «Joussour» (ponts) pour relever les taux de réussite dans les années de fin d'études dans les wilayas et les moughataas à faible taux de réussite, et de «Mawahib» (talents) qui va augmenter et intensifier la formation des élèves excellents pour relever notre participation aux concours régionaux et internationaux et au prix du Président de la République en mathématiques, physique et sciences naturelles.

A cela s'ajoute l'attention particulière qu'il convient d'accorder aux initiatives donnant plus d'intérêt aux mathématiques en faisant en sorte d'orienter davantage d'élèves vers la filière mathé-

Organiser un recrutement annuel des enseignants et une lutte sans merci contre l'absentéisme

matiques au niveau de l'enseignement secondaire suite au constat du recul des orientations vers cette filière au demeurant fort regrettable.

Il nous appartient aussi d'axer sur la qualité de l'éducation à l'École républicaine qui sera la base et le pilier de l'enseignement. Les indicateurs de l'année scolaire 2023-2024 seront meilleurs que les ceux de l'année précédente.

Aussi, l'on compte beaucoup, pour réaliser les objectifs fixés et améliorer les performances, sur les enseignants (instituteurs et professeurs ainsi que les staffs d'encadrement).

Nous apprécions à leur juste valeur leurs conditions, l'insuffisance de leurs salaires et allocations, leur immense apport moral pour l'ensemble de la

On ne peut oublier également les hommes d'affaires, les organismes de bienfaisance et les organisations de la société civile qui opèrent en faveur de l'éducation. Dans cet article, je salue les initiatives individuelles, les associations et les organismes de bienfaisance qui ont construit des écoles, financé et parrainé de nombreuses initiatives pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation.

Je les remercie, et que la compétition soit lancée dans ce domaine et que l'on axe sur les zones les moins favorisées en matière d'éducation tant au niveau des infrastructures que de la stimulation des enseignants.

Ce sont- là les priorités et c'est- là l'objectif essentiel.

La vocation authentique de l'École républicaine

L'option de création de l'École Républicaine est l'un des fruits de l'approche globale de réforme éducative élaborée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, en application du programme électoral du Président de la République (Mes Engagements).

La nouvelle année scolaire 2023-2024 constitue la deuxième année de mise en œuvre du projet de l'école républicaine.

Après avoir élaboré et mis en œuvre la réforme du système éducatif dont l'école républicaine constitue la pierre angulaire, le département de l'éducation a mis en circulation un « guide » après de larges consultations aux niveaux central, régional et local, avec une forte représentation de l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par l'éducation et la formation.



Concept d'une école égalitaire et inclusive

L'école républicaine est définie comme un creuset qui accueille tous les élèves, quels que soient leurs origines sociales et les niveaux économiques et intellectuels de leurs parents. Elle unit leurs passions et leurs visions, leurs transmet les mêmes valeurs et principes, leurs inculque l'amour de la patrie et l'attachement à leurs gloires, exploits et héritage civilisationnel. Et leurs confère un ensemble de compétences de base unificatrices indispensables pour qu'un bon citoyen puisse s'autonomiser, et pour consolider les principes de coexistence, contribuer efficacement au développement national et promouvoir les valeurs humaines.

En effet, les valeurs de la République inculquent une culture d'égalité, de justice, d'adhésion à un

idéal commun, et de rejet de toutes les formes d'exclusion, de discrimination et d'injustice. Le concept républicain de citoyenneté se fonde sur l'indépendance du citoyen et son appartenance à une société inclusive régie par les valeurs et les principes de la République, où l'égalité, la justice, de la fraternité, de la solidarité, de l'identité nationale forgent les facteurs de coexistence et du vivre-ensemble.

L'École républicaine est obligatoire et gratuite. Elle offre une place à chaque enfant et l'une de ses missions est d'assurer un climat éducatif dans lequel les chances sont égales pour tous et dans lequel chaque élève de l'enseignement fondamental acquiert une solide base de compétence et de connaissance qui le préparent à affronter les défis de la vie et l'aident également à poursuivre son cheminement académique.

Cela signifie que l'école est le principal facteur

d'ancrage de liberté de pensée, de choix et d'initiative, et que l'investissement dans les études est déterminant en termes d'encouragement du droit et de « stimulation » de la mobilité sociale positive. Elle se donne pour mission de renforcer la cohésion sociale et d'inculquer des valeurs civiques communes.

Former le citoyen de demain

Il est communément admis que les principales missions de l'école sont l'enseignement et l'acquisition de compétences, la socialisation et la qualification. A ce titre, l'école permet de former des citoyens capables de comprendre le monde, de s'y adapter et aptes à le changer en étant ouverts aux valeurs de la civilisation universelle, à la modernité et aux mutations qui s'opèrent dans leur environnement.



Elle permet aussi de cultiver le patriotisme chez les jeunes, par l'attachement à l'identité culturelle de leur peuple, et de nourrir des sentiments de fierté envers leur héritage dans ses dimensions islamiques, arabes, africaines et internationales.

L'école républicaine participe également de la formation de citoyens capables de faire des choix éclairés et responsables, de susciter l'intérêt de l'enfant pour toutes les questions utiles, de développer chez lui le comportement civique, l'esprit critique, la démarche logique, le sens de l'initiative et la capacité d'assumer des responsabilités pour servir l'intérêt public.

Plus globalement elle assure le développement équilibré et harmonieux de la personnalité de l'enfant dans ses dimensions intellectuelles, physiques, artistiques, scientifiques et morales pour le préparer, par l'acquisition de valeurs, de compétences et de connaissances à la vie sociale et professionnelle, et partant à une intégration ultérieure dans la vie économique et sociale.

Elle est l'ascenseur social de l'émancipation et le facteur de réduction des inégalités au travers d'une offre scolaire égalitaire et d'un traitement juste et équitable sur la seule base de l'effort et du mérite.

Fondements de l'Ecole républicaine mauritanienne

L'école républicaine mauritanienne est architecturée autour des valeurs de l'islam sunnite tolérant, de la cohésion sociale et de la paix, de l'équité, de la solidarité, de l'unité nationale, de la justice et de la démocratie, de la transparence et des droits de l'Homme, dans le cadre de la bonne gouvernance» La Loi d'orientation de 2022, article 4, dispose que « l'éducation est un droit humain fondamental ». L'éducation contribue de manière significative à l'acquisition d'autres droits et de bénéficier de leur

valeur ajoutée (réduction de la pauvreté et des inégalités, autonomisation, promotion de la paix et de la citoyenneté responsable, développement durable ...), tous facteurs qui contribuent à l'avènement d'une société meilleure.

Le système éducatif national repose sur des principes directeurs dont les plus importants sont : l'orientation du travail éducatif sur l'apprenant, qui est l'objet même du processus éducatif, ainsi que la gratuité du service éducatif public, le respect des fondamentaux de la nation mauritanienne, en particulier ses valeurs religieuses et culturelles.

L'école républicaine est censée répondre à l'ambition légitime de bénéficier des progrès réalisés par l'humanité dans les domaines politique, économique et social, et de promouvoir les valeurs liées à la démocratie, aux droits de l'homme et de l'enfant et au développement durable.

Elle est perçue comme levier stratégique qui assure la valorisation du capital humain, le progrès économique et social durable du pays et la prise de conscience des exigences de la société de la connaissance et du monde de la digitalisation.

Elle se veut un facteur de nivellement de la société vers le haut grâce à l'attention particulière accordée à l'application des principes d'équité et d'égalité des chances et de la prise en charge des groupes vulnérables ayant des besoins particuliers, des filles et des élèves issus des zones rurales. L'école républicaine remet à l'ordre du jour l'efficacité des équipes pédagogiques et d'encadrement, la sécurité de l'espace scolaire, le contrôle, l'inspection et l'efficacité des équipements, et l'adéquation des contenus pédagogiques avec les impératifs du progrès.

Elle valorise la profession d'enseignant en adoptant une politique de motivation appropriée, en soutenant la formation initiale et continue, ainsi qu'en développant le mécanisme de gouvernance du sys-

tème éducatif national, et en l'adaptant constamment aux exigences d'efficacité et de transparence.

Le droit à l'éducation encadré par les textes

La loi 2001-054 du 19 juillet 2001 relative à l'enseignement de base obligatoire dispose en son article premier que « l'enseignement de base est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 à 14 ans pendant période d'au moins 6 ans ». Obtenir une scolarisation de qualité et une éducation de base constituent des droits garantis par les lois et règlements nationaux, ainsi que par les traités et conventions régionaux et internationaux adoptés par la Mauritanie, tels que la Convention internationale des droits de l'enfant, le Traité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODD).

L'élève a également droit au respect de son intégrité physique, de sa dignité humaine et de ses biens, de bénéficier d'un traitement égal et équitable, d'avoir les mêmes chances et d'être protégé contre les stéréotypes discriminatoires. Il a le droit de recevoir une éducation de qualité qui préserve l'identité nationale, répond aux exigences de la vie et de l'époque.

Il jouit également de la liberté d'exprimer son opinion au sein d'associations et de clubs socioéducatifs agréés, conformément à la réglementation en vigueur.

Parallèlement à ses droits, l'élève est tenu d'être calme et digne, de respecter le personnel d'enseignement d'encadrement, de respecter l'établissement d'enseignement, de porter l'uniforme scolaire, d'assurer une bonne hygiène de sa personne en signe de respect de soi et des autres.

En milieu scolaire, il a l'obligation de s'adresser au personnel enseignant, aux superviseurs et aux élèves dans un langage correct, poli et respectueux. Il doit systématiquement éviter les violences physiques, verbales et morales. . .

Il doit nécessairement observer les mesures de sécurité pour les activités éducatives et récréatives, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et les autres d'entretenir la propriété de l'école et de contribuer à sa propreté.

S'agissant de l'enseignant, en plus des droits professionnels dont il dispose et de la révérence et du respect que sa noble profession exige, il a le devoir de veiller à ce que tous les élèves reçoivent une éducation de qualité, conformément à une approche d'égalité pour tous.

Il doit les surveiller les élèves pour s'assurer qu'ils ne sont pas blessés et ne causent pas de tort aux autres, enregistrer leurs absences et faire un suivi des dossiers de présence de temps en temps pour connaître les cas d'absences répétées et leurs causes.

L'enseignant a l'obligation d'être neutre, éviter de tomber dans toute forme de discrimination, car l'égalité est un principe fondamental de l'école républicaine, tout comme il se doit d'agir avec professionnalisme dans l'exercice de ses devoirs, évaluer les informations et documents assurer la confidentialité des informations sur les élèves, leur famille et leurs conditions médicales, etc.)

Il a l'obligation d'exercer ses fonctions professionnelles et respecter la discipline du travail (assiduité, ponctualité).

Du rôle de l'École républicaine

L'article 7 de la loi d'orientation stipule que l'école assure « dans le cadre de sa fonction éducative, l'acquisition de connaissances et de compétences qui permettent à tous les élèves de développer leur potentiel de manière optimale, en dispensant un enseignement de qualité qui encourage la pleine réalisation de leurs talents et le développement équilibré de leurs personnalités ». Dans cette perspective, l'école dispense des connaissances de base, développe des outils méthodologiques et pédagogiques facilitant l'apprentissage, et prépare à l'entrée dans la vie active. L'école enrichit les capacités culturelles, cognitives, physiques et psychologiques de l'élève pour permettre l'acquisition de connaissances diverses et d'outils appropriés pour faciliter le processus d'apprentissage, préparer une intégration efficace et harmonieuse dans la vie sociale et économique.

Elle doit permettre le développement d'une culture générale dans le domaine scientifique, littéraire et artistique, adaptée aux changements constants au niveau social, culturel, technologique et professionnel, et le renforcement des capacités cognitives, psychologiques et sensorimotrices qui

peuvent être réinvesties pour résoudre les problèmes de la vie actuelle.

Les programmes doivent faciliter la maîtrise de la langue arabe en tant que langue nationale et officielle, et en tant que langue d'enseignement à toutes les étapes du système éducatif national, outil de production culturelle et moyen de communication en même temps qu'elle promeut l'expansion de l'enseignement des autres langues nationales (pulaar, Soninké, wolof), dans le but d'en faire des langues pour l'acquisition des connaissances à tous les niveaux de l'enseignement, ainsi qu'un instrument de production culturelle et un moyen de communication.

L'objectif à terme est que chaque enfant maîtrise au moins deux langues étrangères pour bénéficier d'autres cultures et civilisations et du développement de la recherche dans divers domaines ; de maîtriser les technologies de l'information et de la communication, et d'acquérir la capacité de les utiliser dans tous les domaines.

Par ailleurs, l'école doit développer et promouvoir les activités extrascolaires, notamment dans les domaines sportif, social, culturel et artistique. Dans le domaine de la socialisation, l'école républicaine cherche à concilier la consolidation des valeurs et principes directeurs de la nation, d'une part, et l'enrichissement de la culture nationale avec des affluents extérieurs, d'autre part. En conséquence, l'article 8 de la loi d'orientation stipule que l'école républicaine « assure, en coopération avec la famille, l'éducation des jeunes aux vertus morales, aux comportements civiques, à la responsabilité et au sens de l'initiative.

A cette fin, Elle vise à inculquer les valeurs islamiques et consolider les comportements civiques qui favorisent le vivre ensemble par l'adoption des principes de justice, d'équité, de tolérance et de solidarité.

Elle doit transmettre aux élèves les principes de la démocratie, des droits de l'homme et des droits de l'enfant (y compris les droits des personnes ayant des besoins spéciaux), et les encourager à renoncer à la discrimination et à la violence, à dialoguer constamment, à rechercher des règlements consensuels, à accepter l'opinion de la majorité, et à être conscient de l'interdépendance entre liberté et responsabilité.

L'école républicaine a pour fonction d'éduquer les jeunes à faire des efforts et à aimer le travail, en tant que valeur morale et facteur décisif d'autonomie et de construction personnelle, et les motiver à viser la perfection et l'ambition d'atteindre les rangs de l'excellence, et de les encourager à faire preuve de créativité, à prendre des initiatives et des responsabilités et à développer une capacité d'adaptation tout au long de la vie ainsi que de développer l'esprit d'entreprise et d'initiative.

HMS

Le long cheminement des réformes

L'Unification du système éducatif national (SEN) fonde la réforme de 1999 mais les interrogations sur son succès – ou son échec – sont toujours d'actualité à travers la question de la langue d'enseignement, de pratiques non conformes à l'esprit de la loi de cette réforme et ce à tous les niveaux de l'enseignement. La réforme en cours tente de corriger tous ces dysfonctionnements.

La première réforme, celle de 1959, a cherché à concilier entre cette donnée essentielle et l'appartenance de la Mauritanie au protectorat français. Cela s'est traduit par une timide introduction de quelques heures d'enseignement de la langue arabe dans l'école publique. Une évolution notoire survint en 1967, avec l'augmentation de l'horaire de l'arabe, suite au Congrès d'Aïoun, en juin 1966, où de nombreuses voix se sont élevées, au sein de l'élite nationale de l'époque, pour réclamer l'officialisation de l'arabe comme langue d'enseignement.

La grande réforme de 1973 survient après une révision globale des accords qui liaient la Mauritanie à l'ancien pays colonisateur, la France, et qui touchaient à la culture, à l'économie et à la politique. C'est cette réforme qui a permis l'arabisation complète du système éducatif et donné le feu vert, en même temps, à la promotion des autres langues nationales (pulaar, soninke, oulof).

La réforme de 1979 a été décidée sous la pression d'un puissant lobby francophone et d'un autre arabophone qui, chacun, tirait de son côté. Cette réforme qui cherchait à satisfaire chacun – sans vexer personne – en laissant à chaque groupe la latitude du choix de la langue (arabe ou français) portait en elle-même les germes de sa propre mort. Pour la première fois, fut instauré le système des filières qui créa une division au sein de l'élite nationale et du système éducatif, même s'il était dit qu'il ne s'agissait que d'une période transitoire devant aboutir ensuite au retour de l'arabe, à l'horizon de 1985, comme langue d'enseignement dans un système éducatif unifié. »

La réforme de 1999 ramène le système à la filière unique s'est voulu une « remédiation » aux erreurs commises par la réforme précédente. Cette réforme donnait de la considération à l'instruction civique - devenue matière obligatoire - et affectait l'enseignement de toutes les disciplines liées à l'appartenance culturelle (philosophie, histoire-géographie, instruction civique) à la langue arabe, alors que les disciplines scientifiques (sciences naturelles, mathématiques et physique-chimie) allaient être enseignées en français. Deux décennies de mise en œuvre de la réforme de 1999 ont suffi à prouver son échec patent. Donnant une nouvelle acception au terme bilingue signifiant désormais « ne maîtrisant ni l'arabe ni le français ».

Le réforme actuel du système éducation avec pour objectif majeur d'instaurer une véritable école républicaine égalitaire et inclusive amorce d'un correctif de l'errance d'un système qui s'est longtemps cherché dans l'aterrissement et l'absence de discernement.

L'École républicaine :

Valeur, rôle et éthique professionnelle



L'école républicaine dont le démarrage effectif a été acté durant la rentrée 2021-2022 doit jouer un rôle de premier plan dans la consolidation de l'unité nationale en permettant à tous les enfants mauritaniens de vivre leur scolarité dans les mêmes conditions offertes par la République.

A la rentrée des classes, le 7 octobre 2019, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait donné à partir d'une école de la banlieue de Nouakchott, la vision de l'école républicaine.

Il disait: l'enseignement est pour moi la priorité des priorités; l'école républicaine est le gage de notre unité nationale et le moyen de donner à nos enfants la chance d'étudier dans l'équité et la justice.

La définition communément admise de l'école républicaine ne dit pas autre chose : « L'École doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie sco-

laire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, refus de toutes les discriminations. »

Dans un entretien avec le magazine Horizons, le directeur des Stratégies, de la Planification et de la Coopération au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du système éducatif, M. Nagi Ould Abdel Aziz replace l'École républicaine dans le contexte du programme « Taahoudati » (Mes Engagements) de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani. En cela, précise le directeur des Stratégies au MENRSE, l'École républicaine est vue comme la finalité de la réforme du système éducatif national qui vise à assurer à tous les enfants mauritaniens un enseignement de qualité et mettre fin, de manière progressive, aux dysfonctionnements dont souffre l'école depuis la dernière

réforme de 1999.

Le directeur des Stratégies, de la Planification et de la Coopération précise : « Bien qu'en Occident le concept d'école signifie construire une éducation basée sur les principes de modernité et de développement et sur les points de départ du projet civilisationnel, politique et social sur lequel a été fondé le concept d'État, en Mauritanie, notre vision tient compte de nos particularités religieuses, culturelles et sociales. »

Il a également salué les mesures prises par les pouvoirs publics, suivant les orientations de Son Excellence le Président de la République, pour garantir la réussite du projet de l'École républicaine. Aussi a-t-il souligné que lors de la préparation du lancement des Assises nationales de l'Éducation, des ressources financières conséquentes ont été mobilisées au profit du secteur de l'éducation.

Et M. Nagi Ould Abdel Aziz de passer en revue tout ce qui a été entrepris, dans le cadre de la réforme, pour que l'École publique sorte du concept vers la réalité.

Il a cité, dans ce cadre, les milliers d'enseignants, de professeurs et d'inspecteurs recrutés et formés, depuis 2019, les indemnités et primes consenties pour valoriser la profession d'enseignant et les milliards d'ouguiyas investis dans la construction d'infrastructures scolaires répondant aux normes de qualité pour assurer un meilleur cadre de vie aux élèves et aux enseignants. Il s'agit de quelques 2.200 salles de classes construites et équipées, de dizaines de milliers de tables-bancs ainsi que de l'édition de plus de 4 millions de livres scolaires distribués gratuitement ou vendus à des prix symboliques.

Au rythme où vont les mesures inscrites dans le cadre de la réforme, le directeur des Stratégies, de la Planification et de la coopération au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif assure que les bases de l'école publique, au niveau du secteur primaire, seront achevées au bout des cinq prochaines années. Il s'agit d'assurer une offre d'école publique à tous les enfants mauritaniens mettant fin, autant que faire se peut, aux aspects d'inégalité d'ordre économique ou socioculturel qui laissaient transparaître, de façon flagrante, la condition sociale de ses enfants.

L'École républicaine, longtemps un vœu pieux

Après avoir essayé moult réformes, entre 1960 et 1999, il revenait maintenant au ministère de l'Éducation nationale et de Réforme du Système éducatif (MENRSE) de mettre en œuvre le processus devant aboutir à la mise en place de l'école républicaine promise par le Président de la République, allant de son élaboration à sa mise en place effective.

Le premier défi était de réussir la rentrée scolaire 2019-2020, rentrée qui fasse, d'abord, la différence entre un « avant » et un après synonyme d'espoirs dans un changement à moyen terme conduisant à l'établissement d'une école républicaine, « école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'Islam et de la culture arabo-africaine », pouvait-on lire dans les TDRs pour le recrutement d'un Expert en suivi-évaluation lancé, en 2019, par le ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Éducation Nationale.

L'école républicaine devrait permettre d'arriver progressivement à un nivellement qualitatif entre un enseignement public dans lequel le Gouvernement avait investi, en 2019-2020, quelque 4 067 231 310 N-UM (5,81% du Budget de l'État), et un enseignement privé souvent inabordable pour les classes moyennes et populaires. Elle est aussi, en fin de compte, la solution à ces disparités nées de

la volonté de trouver une solution à la baisse des niveaux, par la création d'établissements dits « d'excellence » et d'un programme lancé en 2015, dans le cadre de « l'Année de l'enseignement », et dénommé « Zones d'éducation prioritaires (ZEP), à l'image de ce qui se faisait en France, dans les années 80, pour harmoniser l'enseignement et offrir une éducation de qualité égale à tous les enfants notamment ceux issus de familles défavorisées. Mais force est de constater que, cinq ans après, que ce « développement parallèle » ne constituait nullement la bonne formule.

Le projet d'appui aux zones d'éducation prioritaires (PAZEP), visant à assurer l'accès des enfants ciblés à leur droit à l'enseignement, est resté à l'état de... projet ! Il devait pourtant être la stratégie par laquelle le gouvernement allait venir en aide aux enfants issus de milieux pauvres et enclavés, notamment ceux des adwaba, ces villages à forte concentration de citoyens descendants d'anciens esclaves.

Les ZEP étaient, selon M. Bekaye Ould Abdel Maleck, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la stratégie adéquate pour « corriger les incohérences et les disparités dues à des problèmes économiques ou sociaux des parents ». Elles devaient être créées selon plusieurs principes et critères : la discrimination positive, la prise en charge totale des enfants des familles défavorisées (bourse, trousse), la faible capacité d'accès, la fragilité socioéconomique, la forte déperdition scolaire. Mais l'école républicaine qui est au centre de la réforme engagée par le gouvernement dispenserait de cette discrimination positive dont devraient bénéficier les ZEP mais également des privilèges accordés aux « écoles d'excellence » qui, paradoxalement, exacerbent aujourd'hui un sentiment d'injustice chez de larges franges de la population.

Les bases sont jetées

Malgré les contraintes et dysfonctionnements engendrés par la pandémie du coronavirus, le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif avait jeté les bases de ce projet d'école républicaine qui figure en bonne place dans le volet « éducation » du programme électoral par lequel le Président de la République avait bénéficié, en 2019, de la confiance de la majorité des Mauritaniens.

Plusieurs points contenus dans la feuille de route, prélude au début effectif de la réforme, et donc de l'école républicaine, contenus dans la présentation du « Bilan et les perspectives de mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement devant l'Assemblée nationale, le 29/01/2020, avaient déjà été mis en œuvre par le MEN. Il s'agit notamment de : l'élargissement de l'offre scolaire visant la construction de 3500 salles de classe durant les cinq années à venir. Le Premier ministre de l'époque avait déclaré que ce programme « permettrait de préparer la rentrée

prochaine de sorte que tous les enfants de la première année de l'École Républicaine y seront accueillis. »

Contrairement aux années précédentes, les cours étaient assurés, dès l'ouverture des classes, parce que personnels d'encadrement et enseignants avaient reçu comme instruction de premier ordre que le temps scolaire devait être respecté, avec une ouverture effective et un prolongement de la date des examens de fin d'année. Ainsi, comme aspect positif de cette nouvelle discipline nécessaire au bon déroulement des cours, une réduction considérable de l'absentéisme des enseignants, qui n'a jamais atteint un taux de 2%, au cours du premier trimestre de l'année scolaire, a été enregistrée avec satisfaction par les organes de contrôle du Ministère (inspections) mais également par les administrations locales (walis, hakem et chefs d'arrondissements).

Le département avait également tenu, dans le cadre de cette politique visant à donner une réponse plus rapide à l'important gap estimé en enseignants, à procéder au recrutement d'environ 3000 prestataires d'enseignement. La Mauritanie comptait, aux deux premières années de la mise en œuvre de l'école républicaine, 10601 classes dans lesquelles 11376 enseignants encadrent 14047 sections pédagogiques.

D'autres mesures comme l'organisation d'une première session de formation linguistique en langue seconde au profit de 676 enseignants, l'audit du fichier du personnel des cycles fondamental et secondaire général (initié en partenariat avec le PNUD), la révision du décret instituant les comités de gestion des établissements scolaires (COGES) et leur statut type vont dans le même sens. D'ailleurs, les COGES sont devenus effectifs, mi-juillet 2020, par leur installation à partir de la wilaya du Tagant, par le ministre en charge de l'Enseignement fondamental et de la réforme de l'Éducation nationale de l'époque. C'est également au cours de la même tournée que le MENRSE avait supervisé, à Ajoun, le programme de restructuration des ENI.

Afin de garantir un meilleur pilotage et accompagnement de la réforme du système éducatif, le Gouvernement avait créé un Haut Conseil de l'Éducation, composé de toutes les parties prenantes de l'éducation et doté de moyens et de structures à même de lui permettre d'apporter une contribution de qualité et des avis indépendants sur les politiques et programmes du secteur.

Au premier abord, tous les Mauritaniens semblent accueillir positivement la nouvelle réforme instituant l'École républicaine. Le caractère unificateur de l'École républicaine, qui constitue sa finalité, est perçu comme une avancée positive. Beaucoup souhaitent le retour des enfants sur les bancs d'une même école comme espoir de voir naître « un jeune mauritanien » et non pas deux comme c'était le cas jusqu'à présent.

Sneiba Mohamed

Tenue scolaire : un outil pédagogique essentiel et de construction des générations futures

الهوية البصرية للباس المدرسي

Garçons

الأولاد



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل
وزارة التهييب الوطني وإصلاح النظام التعليمي



كتلة القماش مقيسة بعدد الغرامات/ للمتر المربع، 200 اغمرام
صلابة الصباغة عند الغسل درجة حرارة 40 = 7

Masse atmosphérique Normal g/m² : 200g
Solidité teinture au lavage 40c : 7



الهوية البصرية للباس المدرسي

Filles

البنات



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل
وزارة التهييب الوطني وإصلاح النظام التعليمي



ملحفة

كتلة القماش مقيسة بعدد الغرامات/ للمتر المربع، 200 اغمرام
صلابة الصباغة عند الغسل درجة حرارة 40 = 7

Masse atmosphérique Normal g/m² : 200g
Solidité teinture au lavage 40c : 7



Par Mamadou THIAM

La rentrée scolaire 2022-2023 a marqué l'entrée en vigueur de l'uniforme scolaire et sa généralisation au niveau du primaire. Pour le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, l'uniforme a de multiples dimensions en plus de son importance éducative et matérielle pour les familles à faible revenu, qui ont eu la priorité pour l'obtenir.

Cette mesure a un impact positif et une grande importance dans la promotion de la cohésion sociale et entre en droite ligne du projet de

l'école républicaine. D'autant que la généralisation de l'uniforme scolaire au primaire permet de commencer une nouvelle phase où les différences entre les élèves seront gommées pour renforcer les valeurs de la République et l'unité nationale.

La tenue scolaire est un outil pédagogique essentiel. Elle est aujourd'hui plus que tout un levier pour créer une atmosphère de travail et de discipline au sein d'une école. Outre l'aspect d'appartenance et d'égalité, la tenue scolaire est un pilier de la pédagogie pour les écoles et de construction des générations futures.

L'élève est à son travail et la « sociabilisation » avec les autres élèves se fait naturellement sans barrière. La tenue scolaire instaure une rigueur et impose sans force les préceptes de l'éducation scolaire. Sans perdre de vue qu'elle permet à l'élève d'être directement conditionné au travail, au devoir, à la discipline, à la hiérarchie et à la réussite. Le port de la tenue scolaire apporte aux élèves les bases du bon comportement, du savoir-vivre et surtout de la concentration lorsqu'ils sont dans leurs salles de classe. Force est de remarquer que la tenue scolaire contribue à la construction d'une communauté scolaire et d'une identité collective. D'autant que le Gouvernement mauritanien avait décidé d'uniformiser l'uniforme scolaire dans les premières étapes de mise en place de l'école républicaine en raison de son rôle central dans la mise à niveau des capacités des ressources humaines nationales et de la construction des générations futures.

Le port de l'uniforme scolaire marque la cohésion qu'il existe également au sein des élèves, ce qui induit la réussite du corps enseignant à faire respecter ses valeurs et son autorité. La généralisation de l'uniforme scolaire s'inscrit dans un projet global des pouvoirs publics visant à renforcer le patriotisme, gommer les différences et améliorer l'environnement général de l'École. Ce nouveau style amorce la préparation de la génération de demain affirme la directrice générale de l'Enseignement, Mme Hawa Dia. Et de mettre en exergue la volonté affichée au plus haut sommet de l'Etat : "Nous saluons vivement l'engagement de Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani qui, dans son programme Taahoudati «Mes Engagements» a accordé une place prépondérante à l'Education et à



l'école républicaine. Nous sommes à la deuxième année de la réforme éducative et nous ne ménageons aucun effort pour que cette prochaine année scolaire soit la meilleure sur tout le territoire".

Sentiment d'appartenance

Le port de la tenue développe un sentiment d'appartenance à son établissement, et à la communauté des élèves. Il nourrit chez le jeune le sens du collectif et engendre souvent la fierté d'appartenir à son établissement. Ce sentiment d'appartenance favorise l'intégration de chacun. En effet, l'uniforme scolaire étant garant d'une véritable unité, chacun se sent d'une même famille, et le sentiment d'exclusion disparaît. Aux yeux des jeunes, l'habit est un élément de reconnaissance et de construction iden-

titaire très puissant. Il est le moyen par excellence de s'affirmer, de s'éprouver et de se démarquer. En assurant une véritable unité, l'uniforme débarrasse le système éducatif d'une certaine hétérogénéité vestimentaire. Plus généralement, il gomme toute appartenance à une classe sociale quelconque, pour imposer un modèle identitaire reposant sur l'unicité. Pour la directrice générale de l'Enseignement, Mme Hawa Dia, la tenue scolaire recèle de nombreux avantages. Et de citer : "Elle développe le sentiment d'appartenance à une communauté ici, l'école, même au delà à un pays et de partager un destin commun. Aussi, la tenue scolaire développe le sentiment de solidarité et de coopération entre élèves notamment entre les enfants d'une même école. Elle permet aussi de réduire les disparités entre enfants de riches et enfants de pauvres", fait elle remarquer.

Poursuivant, Mme Hawa Dia ajoute "Les enfants d'origine diverses sont dans les écoles et se lient d'amitié sans barrières sociales. La tenue favorise l'ordre, la discipline, le sérieux. Elle renforce la cohésion sociale voire l'unité nationale et met les apprenants dans les mêmes conditions d'apprentissage. Enfin, elle permet de mieux souder et rassembler présentement les élèves ainsi que les générations futures sans discrimination".

La tenue scolaire encourage l'esprit d'équipe. L'unicité vestimentaire entraîne une égalité entre les jeunes. Cela facilite les liens entre eux et développe l'ouverture d'esprit. Dès lors, les jeunes font l'expérience d'une vraie cohésion et développent naturellement le sens du collectif. La tenue scolaire tend à effacer les différences sociales.





Écart réduit entre les classes sociales

Au sein de la jeunesse, qui est très perméable aux tendances de la mode, la tenue vestimentaire est souvent source de comparaison et de jalousie. Au contraire, grâce au port de l'uniforme scolaire, les différences sociales sont gommées et cela rapproche les jeunes entre eux.

En effaçant ces différences de moyen, le port de l'uniforme contribue à une meilleure intégration de l'élève et lui permet de s'exprimer sereinement au

sein du groupe. Chacun se concentre davantage sur la personnalité de son camarade plutôt que sur son apparence physique.

D'autre part l'instauration d'un code vestimentaire évite de sanctionner les élèves tentés de porter des tenues non adaptées et évite à l'encadrement de réprimander les tenues non adéquates.

Le port de l'uniforme structure le comportement du jeune également : dès qu'il porte sa tenue scolaire, l'élève prend conscience qu'il quitte son espace privé, et entre dans le temps 'scolaire', où il doit respecter des règles précises : Porter une tenue réglementaire induit chez le jeune un comportement

approprié, adapté à son statut d'élève. Dès lors, l'encadrement a moins à intervenir.

En outre, les uniformes scolaires aident à réduire les comparaisons négatives entre les élèves de différents niveaux économiques, contribuant à accroître l'estime de soi des élèves et à leur donner un sentiment de communauté.

De l'avis de certains parents d'élèves, 'le port d'un uniforme scolaire réduit la discrimination basée sur le style ou sur la classe sociale de l'élève. En effet, ce ne sont pas tous les parents qui peuvent payer à leurs enfants de beaux vêtements griffés ou de marques populaires. La mise en place d'un code vestimentaire réduit donc les différences entre les classes sociales, c'est-à-dire entre les riches et les pauvres. Cela permet de mettre tous les élèves sur un même pied d'égalité puisqu'ils s'habillent tous de la même manière'.

Tirant le bilan d'une année de mise en œuvre de l'obligation de port de la tenue scolaire, la directrice générale de l'Enseignement signale que "L'année dernière, concernant l'uniforme scolaire, la distribution était de 30 %. La priorité avait été accordée aux enfants issus de familles vulnérables. Bientôt, la tenue sera disponible sur le marché pour permettre aux parents de l'acheter à un prix raisonnable"

Mme Hawa Dia rappelle "l'importance de l'appel de Son Excellence le Président de la République afin de donner l'opportunité aux candidats issus de familles vulnérables n'ayant eu qu'une moyenne de dix, afin de les accepter dans les établissements de l'excellence en les accompagnants pour qu'ils deviennent excellents".

Force est de constater que la tenue scolaire à l'École est républicaine. Elle est le symbole fort de l'égalité des chances.



Espace scolaire :

Cultiver la responsabilité de responsables futurs



*Par Baba Dianfa Traoré

L'espace scolaire 2022-2023, berceau de l'école républicaine, a été marqué par de nombreuses manifestations socio-éducatives. C'est dans cette optique que le directeur de l'Animation socio-éducative au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Limam Ould Hamoud, a expliqué qu'il a été organisé, mercredi 7 juin 2023, le 6^{ème} concours d'éloquence de la jeunesse mauritanienne pour les droits de l'Homme. Cette compétition est en droite ligne du « droit de l'enfant ». Il a souligné aussi l'organisation de tournois de football et de basketball et de l'athlétisme dont les phases finales se jouent actuellement. Ce tournoi scolaire est « initié en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports », a-t-il précisé.

Le directeur de l'Animation socio-éducative a toutefois passé en revue la réalisation de nombre d'activités dont, entre autres, une campagne de sensibi-



lisation contre la consommation des stupéfiants en milieu scolaire ; une autre action contre l'utilisation abusive de l'internet et des réseaux sociaux ou encore la continuation de la création et l'implantation des clubs scolaires.

M. Limam Ould Hamoud a notamment confirmé que « trois (3) salles multimédias avec connexion

et bibliothèque numérique et vidéoconférence ont été aménagées par la région de Nouakchott dans les trois wilayas de la capitale ». Ces salles sont notamment exploitées au Ksar, à Toujounine et à Riyad », commente-t-il.

L'école républicaine est par essence un espace scolaire caractérisé par des activités et des comportements collectifs et individuels, et des activités d'animation à travers lesquelles les principaux acteurs et partenaires clés jouent des rôles intégrés pour servir l'action éducative et élever le niveau de performance des élèves.

La mission principale et primordiale de l'école est d'apprendre aux élèves, par les disciplines d'enseignement, à réfléchir en analysant les textes des grands auteurs, dans le cadre des cours dispensés par des enseignants fidèles à leur mission de former des citoyens éclairés.

Cependant, le succès de cette école républicaine dépend en grande partie du degré d'importance accordé à l'espace scolaire stimulant. Autrement dit, cela porte sur la préservation des comportements ; l'organisation des activités collectives à caractère symbolique et pratique ; le renforcement des activités socio-éducatives extrascolaires ; la promotion de l'activité sportive ; l'éveil à l'hygiène et la santé et la sensibilisation à l'environnement.



L'espace scolaire

L'école est un établissement d'enseignement dédié à la formation de l'apprenant. Cet établissement devrait comprendre, outre les salles d'apprentissage, une bibliothèque, une salle de travaux pratiques, un point d'eau, une salle de prière, une aire de jeux, des toilettes, des latrines, un mur d'enceinte, un magasin, des bureaux administratifs, un local pour les soins infirmiers et une salle des professeurs. L'espace scolaire désigne tout ce qui contribue à l'action éducative, comme les infrastructures, les laboratoires, les installations éducatives, sanitaires et sportives, les entrepôts, les cours et les terrains de jeux. Il comprend l'espace intérieur, comme les salles de classe, etc., et l'espace extérieur qui fait référence au mur de l'école, à sa façade et à toutes les autres installations complémentaires au sein de

l'établissement.

Toutes les composantes de l'espace scolaire doivent être soignées, notamment en termes de propreté et d'entretien, en raison de leur impact sur le processus enseignement/ apprentissage (la salle, son éclairage et sa ventilation, les tables, les tableaux, la bibliothèque...), et sur la santé physique et psychologique de l'étudiant (sanitaires, terrains de sport, etc.) ainsi que sur la protection de l'établissement, de ses étudiants, de son personnel et de ses biens (la clôture, l'entrepôt).

Comportement et activités collectives

L'école républicaine fournit d'importants efforts de consolidation des principes d'équité, de justice et de diffusion des valeurs de citoyenneté. Elle tient

à certaines manifestations comportementales et activités collectives à caractère symbolique et pratique qui renforcent la cohésion entre les peuples d'un seul pays. Ces manifestations renforcent les liens d'appartenance des élèves à une culture riche et à une civilisation glorieuse qui leur instille la confiance dans l'ego collectif et la volonté de travailler avec abnégation afin de préserver les gloires du pays et de hisser haut son drapeau dans les instances internationales.

Parmi ces comportements manifestes et activités collectives figurent l'uniforme scolaire, le drapeau et l'hymne national, les équipes d'animation sanitaire, d'animation pédagogique, sportive et environnementale, etc.

En ce qui concerne l'uniforme scolaire, chaque élève de l'école républicaine doit porter l'uniforme scolaire représenté par le costume selon la forme et la couleur stipulée. Cet uniforme représente de nombreux avantages. Il montre notamment qu'il n'existe pas de différences matérielles entre les élèves mais aussi instaure l'esprit d'égalité entre apprenants. Il s'agit également d'habituer l'élève dès son plus jeune âge à la discipline, à l'ordre et à son respect, préparer psychologiquement l'élève à aller à l'école, aider les enseignants et les encadreurs à mieux connaître les élèves ; et renforcer le sentiment d'appartenance à l'étape scolaire et donner un caractère éducatif attractif à l'environnement scolaire (...).

Intégrer les activités parascolaires

Il est possible d'inclure, dans les activités parascolaires, l'ancienne activité de «groupes de révision», qui aident l'élève à consolider les informations et les connaissances, à clarifier ses ambiguïtés et à s'exercer à les appliquer avec le soutien d'un groupe de collègues qui le suivent au même niveau scolaire. Ainsi, il peut parfois être utile pour l'apprenant de se joindre à l'un des groupes de révision, à condition qu'il tienne compte de la disponibilité d'un certain nombre de critères et de déterminants, dont le plus important demeure le nombre limité d'apprenant (pas plus de 5 élèves) ... Pour une interaction permanente entre enseignants et élèves et entre les élèves eux-mêmes, il faut exploiter l'espace audiovisuel. Mais il s'agit surtout de redynamiser ces anciennes activités scolaires et les doter de supports audiovisuels et numériques. Ceux-ci doivent être exploités selon une approche dirigée et encadrée qui renforcerait l'éducation des enfants aux valeurs de coopération et de coexistence, et créerait un espace scolaire sain qui préserve la sécurité et la santé des élèves.

L'hymne national et le drapeau

L'hymne national et le drapeau symbolisent la souveraineté, l'indépendance et l'identité du pays. Les élèves doivent participer chaque matin à la cérémonie de levée des couleurs à l'école en hissant le drapeau officiel en chantant l'hymne national. Le drapeau national est fièrement présent dans les forums nationaux et internationaux, localement et à l'étranger. Saluer le drapeau au début de la journée scolaire présente de nombreux avantages, dont entre autres, le respect des symboles nationaux.

Chaque élève doit mémoriser et chanter l'hymne national à l'école tous les matins mais aussi lors d'occasions et d'événements nationaux.

Par ailleurs, la formation d'équipes d'hygiène et de sensibilisation à la santé dans les écoles primaires représente une authentique tradition éducative qui doit être redynamisée.

Ces équipes présentent des avantages pédagogiques importants, notamment inculquer les valeurs d'humilité ; mettre à niveau des compétences de la vie (compétences de la vie quotidienne) ; s'habituer au travail d'équipe ; tisser une relation d'affection et d'amour entre l'école et les élèves ou encore habituer les élèves aux bonnes méthodes et aux comportements appropriés dans la propreté de leur classe. Face à la nouvelle dynamique que connaît l'espace pédagogique, il est attendu du personnel d'appui et des encadreurs de jouer un rôle majeur dans ce cadre en chargeant les équipes d'hygiène et d'éveil sanitaire chaque jour et à tour de rôle de surveiller la cour et de la nettoyer et attirer l'attention sur tout ce qui peut menacer la santé publique dans l'espace scolaire (dépôts d'ordures, des aliments non sains etc.)

L'animation socio-éducative extrascolaire constitue également un pan intéressant de l'espace scolaire. Dans ce chapitre, l'acquisition des savoirs ne se limite pas seulement à ce qui est présenté à



l'intérieur de la classe. Les activités d'animation organisées dans l'espace hors classe ont un grand rôle dans la consolidation des savoirs, l'acquisition des compétences et la promotion précoce des comportements civiques et démocratiques auprès de la jeune génération.

Animation au sein des clubs scolaires

C'est pourquoi il est si important de créer un ensemble de piliers pédagogiques au sein de la classe et de l'école, notamment un coin de lecture, un coin dessin et travaux manuels, un coin écriture et calligraphie et un coin atelier (supports pédagogiques). Après avoir réussi le premier cycle de l'enseignement, il convient de développer des activités d'animation socio-éducative à travers des « clubs scolaires » dans le fondamental et des « clubs culturels » dans le secondaire.

Les clubs scolaires et culturels présentent de nombreux avantages selon leurs types. A titre d'exemple, les clubs de chants scolaires qui aident l'élève à vaincre sa timidité et lui apporte des connaissances selon une approche ludique facile et simple. Il y a, dans ce même sillage, les clubs sportifs qui rendent l'élève attaché au sport scolaire. Le

sport aide l'apprenant physiquement et psychologiquement (un esprit sain dans un corps sain) et développe en lui l'esprit d'équipe et la soumission à l'autorité des normes et des règles.

L'un des avantages de l'éducation physique et sportive est qu'elle conduit à l'acquisition et au raffinement des habiletés motrices, au développement de la forme physique et à la préservation de l'intégrité du corps en raison de sa réflexion sur la santé mentale et la performance intellectuelle.

Les clubs culturels, quant à eux, pratiquent le théâtre, dessin et artisanat. Ils représentent un espace de créativité et de mise en valeur des talents. Ces clubs, en plus de permettre un apprentissage ludique et engageant, allègent la routine pédagogique dans l'école et diversifient les méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

On ne peut passer sous silence les clubs des amis de l'environnement dont l'objectif est d'inculquer aux élèves la capacité de s'adapter et de prendre soin de leur environnement et de le rendre propre, attrayant, sûr et sans risques. Par conséquent, il est nécessaire de consacrer la culture de la plantation d'arbres, la création de jardins scolaires, de faire attention à la propreté de la cour et des couloirs, de lutter contre la détérioration des biens scolaires et de réparer ceux qui sont endommagés.



La bonne gouvernance, une exigence de l'École républicaine

De manière générale, la gouvernance est définie comme la méthode utilisée dans l'exercice du pouvoir dans le cadre de la gestion des ressources économiques et sociales au service du développement.

Une bonne école est une école bien gérée. Dans le Guide de l'école Républicaine, édité par le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système Éducatif, il est écrit : « en matière d'éducation, la gouvernance-surtout si elle est participative- fait référence à la méthode utilisée dans le domaine du pilotage et de la gestion pour encourager et diversifier la participation de tous afin de prendre des décisions éclairées qui développent le système éducatif et améliorent ses extrants»

Quant à la gestion pédagogique, «elle traite de l'ensemble des moyens, mécanismes et méthodes pédagogiques adoptés par le directeur de l'école pour élever le niveau de performance de l'élève, qui est au centre et à la finalité du processus éducatif. »

Dans le Guide, il est noté que « la bonne gouvernance et la gestion efficace de l'éducation reposent sur un ensemble de principes centrés sur les exigences d'exactitude, de transparence et les mécanismes appropriés dans les domaines pédagogiques et administratifs.

Principes généraux

Ainsi, «les textes de référence de l'école républicaine mettent l'accent sur l'adoption de la bonne gouvernance, la nécessité de reconsidérer les attitudes traditionnelles ou stéréotypées dans le domaine de la gestion de l'éducation, de s'affranchir des comportements hiérarchiques, d'élargir le niveau de participation et la répartition des compétences dans des situations nécessitant planification, mise en œuvre, suivi et évaluation d'où l'importance de la responsabilité, de la redevabilité, de la gestion participative et de la gestion axée sur les résultats. »

Responsabilité et redevabilité

La responsabilité est l'obligation d'une personne de répondre de ses actes et de ses agissements, de les supporter avec les conséquences et les suites qui en découlent (c'est-à-dire d'en rendre compte). La responsabilité est également la charge et la tâche assignées à une personne par une autorité à laquelle elle doit répondre du niveau d'exécution de cette tâche.

Sur le plan juridique, la responsabilité comporte l'obligation de réparer les dommages causés soit par l'inexécution du contrat (responsabilité contractuelle), soit par la violation de l'obligation générale de ne causer aucun préjudice à autrui du fait de son propre fait (responsabilité personnelle), des objets



dont il a la garde ou du fait des personnes dont il est considéré comme responsable (responsabilité agissante).

Au niveau de l'éducation, les autorités et autres acteurs, pour des raisons juridiques, politiques, sociales ou morales, portent la responsabilité de l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées, telles que stipulées, explicitement ou implicitement, par les lois et règlements nationaux (Constitution du 20 juillet 1991 modifiée en 2006, 2012 et 2017, loi d'orientation n°2022-023, loi sur l'enseignement de base obligatoire n° 2001- 054, document de référence «pour l'école que nous voulons» 2021), codes et conventions internationaux approuvés par la Mauritanie (Objectifs du Millénaire pour le développement, Convention internationale des droits de l'enfant, Traité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, etc.).

La redevabilité est l'un des facteurs de transparence. Elle ne se limite pas à la simple fourniture d'informations ; elle signifie également expliquer, légitimer et justifier les décisions et actions devant l'autorité compétente.

De manière générale, les articles 14 et 15 de la loi d'orientation soulignent la responsabilité de l'autorité encadrante pour le fonctionnement normal de l'école et la préservation des biens, et pour assurer le suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires et des instructions officielles.

Les compétences et leur hiérarchie

L'une des exigences d'une bonne gouvernance et d'une gestion efficace est le respect des procédures des compétences et leur hiérarchie, qu'il s'agisse du domaine pédagogique ou d'autres. Cela inclut non seulement les autorités administratives et pédagogiques (Directeur régional, inspecteur départemental, etc.), mais aussi les partenaires administratifs et communaux, avec leurs prérogatives et attributions dans le domaine éducatif, la gestion rationnelle des ressources humaines et le respect des critères de la carte scolaire, en particulier.

Le wali veille à l'application des règlements et des lois de l'État relatifs à la politique nationale d'éducation Il représente le Ministre de l'Éducation nationale et communique les directives et instructions qu'il a émises aux autorités éducatives régionales. Il coordonne les travaux dans le domaine de l'éducation avec le directeur régional de l'Éducation nationale. Il assure la sécurité, maintient l'ordre et protège les écoles et leurs employés contre les menaces et les risques. Il surveille le respect des fonctionnaires de leurs obligations et applique les règles de la discipline professionnelle et de respect de l'autorité de l'État. Il coordonne les services régionaux afin de faire du développement local un succès.

Sous la supervision du wali, le hakem exerce les mêmes fonctions que celles susmentionnées en coordination avec l'Inspecteur départemental chargé de l'Enseignement fondamental.



Gestion participative

Alors que les collectivités locales sont des écoles d'apprentissage et de pratique de la démocratie en mettant la volonté et les efforts des individus au service de la volonté publique afin d'atteindre des objectifs communs. L'école est l'espace typique pour cela. Cela signifie que l'école est située au cœur du projet sociétal de la Mauritanie, dont les rôles deviennent de plus en plus importants dans la réalisation des objectifs de développement humain et de développement durable. Compte tenu de l'ampleur de ce rôle, les approches traditionnelles de la gestion, qui se limitent au personnel éducatif, ont révélé leurs lacunes pour offrir un environnement scolaire attractif et sûr qui favorise la réussite et améliore la qualité des performances, tandis que la gestion basée sur une approche participative semble être plus efficace et efficiente en raison des possibilités de

coordination et de coopération entre les acteurs et les principaux partenaires concernés par l'école. La gestion participative passe avant tout par une bonne circulation de l'information, de manière formelle et continue, qui permet d'établir une relation de confiance entre les gestionnaires et leurs équipes. Elle est également basée sur la transparence, ce qui donne aux utilisateurs une idée correcte de la situation de l'établissement. Une approche participative est définie comme une approche qui tient compte de l'opinion de tous les membres de la communauté éducative, faisant de chacun un contributeur au processus de planification et de prises de décisions appropriées pour répondre aux besoins et combler les lacunes. Cet engagement collectif dans le système éducatif permet au groupe communautaire d'assumer ses responsabilités en vue d'améliorer les performances pédagogiques, l'accès à l'enseignement et sa qualité grâce à un plan d'action coordonné adopté par les communautés locales ; ces

questions sont devenues plus urgentes aujourd'hui dans le contexte de l'école républicaine, qui adopte une nouvelle dynamique qui redonne confiance dans l'école publique et répond aux exigences de la loi d'orientation.

Le projet d'établissement

Le projet d'établissement scolaire et les comités de gestion est l'un des points forts de la démarche participative au sein de l'école Républicaine.

De manière générale, le projet d'établissement est le cadre méthodologique et l'outil pratique nécessaire pour guider et organiser les efforts des acteurs de l'éducation et de leurs principaux partenaires afin d'élever le niveau d'un établissement scolaire particulier, sur la base d'un diagnostic et d'une analyse qui tiennent compte des politiques éducatives nationales d'une part, et des priorités révélées par le diagnostic de terrain de l'établissement scolaire dans le cadre de sa quête d'accroissement des niveaux de performance et d'ouverture sur son environnement, d'autre part.

En pratique, un projet d'établissement est un plan ou un programme constitué d'actions et d'activités intentionnelles à caractère éducatif et pédagogique, dont la conception, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation impliquent un groupe d'acteurs et de partenaires pour augmenter la productivité de l'entreprise, améliorer les conditions de travail en son sein et l'intégrer dans son environnement éducatif, économique, social et culturel. Le projet définit les orientations, les objectifs prioritaires et les résultats attendus dans un Plan d'action de 3 à 5 ans. Le projet ajuste également les méthodes particulières pour atteindre les objectifs et programmes nationaux, identifie les activités extrascolaires qui y contribuent, ainsi que les voies et moyens mobilisés pour assurer l'augmentation du niveau de performance des élèves et l'Association des parents à cette fin, détermine les méthodes de suivi et les mécanismes d'évaluation des résultats obtenus.

Khalilou Diagana

Source : Guide l'École républicaine (MERSE)



SIRAGE :

L'outil qui révolutionne un système éducatif en mutation

**Par Amadou SY**

L'école mauritanienne n'échappe pas aux réformes mises en œuvre dans le cadre du programme présidentiel. Longtemps pointé du doigt pour ses insuffisances, le secteur de l'éducation nationale entame un processus de digitalisation. Avec une population scolaire de 1.148.000 élèves selon des chiffres du ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système Éducatif, ce secteur prioritaire est en pleine mutation. Nous sommes allés à la rencontre du responsable technique du Système d'Information pour la Réforme Administrative et la Gestion de l'Éducation (SIRAGE), M. Moma Debellahi El Moctar.

Il explique le secteur de l'éducation nationale, outre sa population scolaire forte de plus d'un million d'écoliers, concentre 62,6% des fonctionnaires de l'État. Ainsi, avec 78% des mauritaniens qui sont directement touchés par le fonctionnement du secteur d'une façon ou d'une autre, « la modernisation du secteur » s'impose d'elle-même, « afin de refléter positivement la composition de notre pays et de

répondre aux besoins des citoyens ».

Pour notre interlocuteur, la mise en place du système, découle des engagements du président de la République, Son Excellence M Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour faire de nos écoles, de réels pôles du savoir. Cela implique, en plus de la culture de l'excellence, de semer la graine de l'équité afin de produire une jeunesse apte à conduire les destinées d'une Mauritanie moderne.

Concrètement, SIRAGE offre aux différents acteurs, un moyen de « communiquer en toute sécurité, de la manière la plus efficace », a déclaré M. Mokhtar. Il note que « grâce à ses portails synchronisés, le partage d'informations se fait en temps réel ». De ce fait, « chaque acteur de l'éducation peut faire un suivi de près, des volets qui le concernent ».

Avec la centralisation, le SIRAGE devient un outil privilégié d'aide à la prise de décisions. Il offre des rapports pertinents afin de jauger de la qualité des actions menées. Du coup, les données collectées et traitées dans le système, révéleront en temps réel, le taux de présence des élèves et des professeurs,

les rapports de performance, couvrant aussi bien les établissements publics que privés.

Le SIRAGE prend aussi en charge les inscriptions des élèves. D'ailleurs concernant cet aspect, une révolution vient de s'opérer. Il y a quelques semaines de cela, le ministre de la Transition numérique, lors de la conférence de presse hebdomadaire du gouvernement avait annoncé qu'à partir de cette rentrée scolaire (2023 – 2024), aucun parent d'élève n'aura à fournir un extrait de naissance pour inscrire son enfant. Désormais, le ministère est en rapport avec l'Agence nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés. Ainsi, on évite le spectacle fâcheux des bousculades dans les centres d'état-civil que l'on voit à la veille de chaque rentrée quand les parents d'élèves forment des files interminables pour obtenir un extrait de naissance. Chaque année, c'est près de 500.000 demandes qui sont effectuées, d'après les informations que nous avons recueillies. Un gain de temps et une économie pour les parents, issus des couches vulnérables et qui doivent inscrire plusieurs enfants.

Souvent décriée pour la pénurie d'enseignants constatée ici et là, le ministère peut à travers SIRAGE, mieux contrôler « la gestion des établissements, des ressources humaines, du patrimoine et du matériel ». Avec ça, il est désormais plus facile de voir où d'orienter prioritairement des enseignants, suivant le déficit constaté dans chaque zone.

La modernisation doit permettre d'améliorer les performances du secteur et de réduire les inégalités. Pour un système qui met l'équité au cœur de son dispositif, la lutte contre la déperdition scolaire est un objectif majeur. Ainsi, le chef d'orchestre de SIRAGE, M. Mokhtar souligne le système répertoire, par école « les principaux motifs d'abandon ». La géolocalisation contribuera donc à l'identification des distances parcourues par les élèves pour aller à l'école. SIRAGE peut aussi savoir quels sont les élèves qui ont accès à la cantine. Il y a quelques années, l'absence de cantines avait été identifiée comme l'un des motifs de déscolarisation dans certaines zones, notamment à M'bout dans le Gorgol.

Quelles que soient les réformes envisagées, le résultat dépend grandement de la qualité de la gouvernance. M. Mokhtar affirme qu'au mois de septembre 2023, « toutes les écoles, qu'elles soient privées ou publiques, sont interconnectées au Système d'Information et de Gestion de l'Éducation et à l'état civil. Tous les enseignants sont désormais connectés, ce qui crée un réseau pédagogique solide et efficace ». A l'en croire, SIRAGE est conçu pour aider les administrateurs de l'éducation à améliorer la qualité de l'éducation en Mauritanie « en gérant efficacement les données de l'éducation ». En dehors de la technicité et de la gouvernance, le ministère de l'éducation nationale souhaite créer « une communauté éducative engagée, où les parents jouent un rôle actif dans le processus éducatif de leurs enfants ». M. Mokhtar croit que « leur implication est essentielle pour le succès et l'épanouissement des élèves. En travaillant main dans la main avec les enseignants, ils pourront mieux soutenir les progrès de leurs enfants et favoriser un environnement propice à l'apprentissage ».

Toujours au cours de notre entretien, le haut fonc-



وزارة الداخلية واللامركزية
الوكالة الوطنية لسجل السكان والوثائق المؤمنة



وزارة التثقيف الوطني وإصلاح النظام التعليمي
وزارة التحول الرقمي والابتكار وعصرنة الإدارة



tionnaire du ministère rappelle que la Mauritanie figure « en tête du peloton en tant que deuxième pays arabe et africain à accomplir cet exploit majeur ». Il se dit convaincu que le processus entamé, favorisera la culture de la co-construction et de l'excellence, au profit de toute la communauté éducative. La Mauritanie a entrepris des réformes majeures, qui touchent des pans entiers de son système éducatif. L'école républicaine prônée, nécessite moyens et efforts, afin qu'elle repose sur des bases, lui permettant de refléter la diversité culturelle de la Mauritanie et en adéquation avec les aspirations natio-

nales, en matière de développement.

Un autre avantage du SIRAGE en Mauritanie est qu'il est développé pour s'adapter aux besoins spécifiques de l'éducation dans ce pays. Il prend en compte les défis uniques auxquels l'éducation en Mauritanie est confrontée. Le système est également développé pour être facile à utiliser pour les administrateurs de l'éducation, même s'ils n'ont pas de connaissances techniques approfondies.

Le système SIRAGE moderne est basé sur les applications mobiles, Web et peut être accessible à partir de n'importe quel ordinateur ou appareil mobile connecté à Internet. Il est conçu pour être intuitif et facile à utiliser, avec des fonctionnalités telles que des tableaux de bord personnalisables pour les utilisateurs, des alertes en temps réel pour les événements importants et des outils de communication pour les parents, les enseignants et les autres parties prenantes.

SIRAGE assure une transformation facile vers la digitalisation et la modernisation du secteur éducatif, centralise tout le fonctionnement en une seule plateforme ce qui permettra de piloter et de gérer l'ensemble d'opérations du processus éducatif.

Ecole républicaine :

Une ouverture tous azimuts vers les partenaires de l'éducation

Par Bakari Gueye

Le démarrage effectif de l'Ecole Républicaine a été marqué par de profonds changements au niveau du système éducatif.

L'année 2022 a vu l'application effective de la nouvelle réforme permettant d'assurer l'accès pour tous à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité et à tous les niveaux de l'enseignement.

Des efforts soutenus

Au niveau de l'amélioration de la gouvernance du système éducatif, la loi d'orientation de l'éducation nationale, fruit d'une large concertation à laquelle ont participé toutes les parties prenantes et les forces vives de la nation a été ratifiée. Le Haut Conseil de l'Éducation a été créé et installé, ainsi que l'institut pour la Promotion et l'Enseignement des Langues nationales.

L'année scolaire 2022-2023 qui constitue en réalité la première année de mise en œuvre de cette réforme, s'est ouverte dans de bonnes conditions. C'est ainsi qu'entre autres la première année du primaire a été limitée au public ; l'uniforme rendu exigible au primaire, l'adaptation des manuels et des outils pédagogiques aux exigences de la réforme; la distribution des manuels à tous les niveaux ; révision du cadre organisationnel de l'enseignement privé, mise en place d'un système efficace de suivi évaluation ; et accélération de la décentralisation de la gestion. Les supports pédagogiques, programmes et manuels scolaires, pour les classes de premières années de la réforme ont été révisés et distribués gratuitement : 1,8 million manuels cette année et 1,4 million autres le seront l'année prochaine qui s'annonce déjà.

Le taux de préscolarisation est passé de 10% en 2021-2022 à 20,5% en 2022-2023, soit 41.177 enfants issus majoritairement de familles vulnérables. L'attribution de 64 agréments pour l'ouverture de jardins d'enfants et de garderies privées ; La signature de conventions de partenariat avec 02 syndicats de l'enseignement privé pour accueillir 7.504 enfants issus de familles pauvres ; Ouverture à Nouakchott de 06 jardins d'enfants publics avec double capacité d'accueil. 326 nouvelles mahadras pilotes ont été installées dans le cadre de la promotion de l'enseignement originel.

Concernant le volet infrastructures scolaires, 979 salles de classe ont été construites pour la seule année écoulée, alors que 150 millions ouguiyas ont été dépensés dans la réhabilitation des écoles au niveau régional uniquement. Dans le domaine de l'équipement, 25.000 tables-bancs et plus de 50.000 outils pédagogiques ont été distribués. Ceci s'ajoute à la distribution de 680 réservoirs d'eau au profit



de certaines écoles non raccordées au réseau d'eau. Ce volet a été poursuivi en 2023, avec la construction/extension de 164 écoles, la production locale de 26.000 tables-bancs pour accompagner le développement de l'offre scolaire ; et la mise en place d'ateliers de maintenance du patrimoine scolaire au niveau régional. Pour accélérer et accompagner la concrétisation de l'école républicaine, un fonds spécial à hauteur de 2 milliards ouguiyas, a été créé pour la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires et accompagner la réforme.

L'amélioration de la qualité de l'éducation est un objectif principal de l'école républicaine. Dans ce cadre, les programmes des quatre premières années de l'enseignement fondamental et de tous les niveaux de l'enseignement secondaire ont été révisés. D'autres efforts ont été déployés dans le domaine de la formation initiale, avec une révision des conditions de recrutement et de titularisation, en plus de la mise en place d'une cellule centrale chargée du suivi de la réforme des écoles normales d'instituteurs.

Concernant l'enseignement privé : un recensement exhaustif des établissements d'enseignement privé a été réalisé en 2022. Et pour la première fois, les documents nécessaires à l'exercice de la profession d'enseignement privé ont été produits, dont notamment les licences scolaires et les autorisations d'enseigner.

Pour ce qui est des examens nationaux, l'enveloppe

financière qui leur est allouée a été augmentée, passant de 50.648.300 ouguiyas en 2019 à 79.447.800 ouguiyas en 2022, soit une augmentation de 57%. Cette augmentation a permis d'améliorer l'indemnisation des correcteurs et surveillants et d'augmenter leur nombre, d'améliorer les conditions de déroulement des examens, et d'encourager ceux qui y participent de façon générale.

La société civile agit en faveur de réformes dans les écoles mauritaniennes

En Mauritanie, les citoyens et les organisations de la société civile œuvrent ensemble pour veiller à ce que les politiques du pays destinées à résoudre la crise de l'apprentissage soient mises en œuvre efficacement et produisent des résultats.

La Société civile, un partenaire de premier plan

La société civile, et notamment les parents d'élèves, sont un partenaire incontournable dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Ce n'est donc pas un hasard si on assiste depuis quelques années à l'institutionnalisation de ce partenariat entre le ministère de l'Éducation et les Associations de Parents d'Elèves (APE) à travers la révision du Décret 137-1999.

Les parents d'élèves disposent ainsi pour leurs actions de prérogatives tirées de la circulaire du ministre, de la mise en place de comités de veille, entre autres mécanismes d'intervention.

Ainsi, le Conseil de participation communautaire et de gestion des écoles (COGES) est fondé sur un décret qui donne une place centrale aux APE. Il est composé, conformément à l'article 3 du décret, d'un président élu, d'un Secrétaire général et d'un gestionnaire, plus un représentant de la commune, un représentant des APE, un représentant du personnel enseignant et un représentant des élèves. Il se réunit une fois par mois et discute de tous les problèmes scolaires.

De ce fait, depuis plusieurs années, les associations de parents d'élèves soutenues par le Global Partnership Social Accountability (GPSA) de la Banque mondiale, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et Eco-Développement (ECO-DEV) collaborent avec le ministère de l'Éducation pour s'assurer de sa responsabilité quant à la prestation d'une éducation de qualité aux enfants les plus vulnérables. Il s'agit d'un excellent exemple de la manière dont l'action citoyenne peut conduire à de meilleurs résultats en matière d'éducation au niveau local et national.

Transparency of Mauritanian Education Budget (TOME) est le projet qui a piloté un partenariat avec des associations de parents d'élèves, travaillant au sein de Comités de Gestion des Écoles (COGES) dans 40 écoles primaires de deux régions. Le projet a encouragé la participation des filles et des femmes dans les comités.

Le projet TOME a développé un cadre dans lequel la société civile et le personnel du ministère de l'Éducation ont collaboré pour améliorer la qualité de l'enseignement public de base. Le projet a introduit des outils de suivi hors ligne et en ligne utilisés par tous les partenaires aux niveaux scolaire, local et régional, ainsi qu'une plateforme en ligne appelée Medrassety.net dans les écoles participantes.

Medrassety permet aux directeurs d'école de vérifier la présence des enseignants, aux enseignants de consulter le programme et les devoirs à la maison, et aux parents de voir l'emploi du temps de leurs



enfants, les notes des enseignants et les événements scolaires, entre autres fonctionnalités.

Nécessité d'impliquer les communautés locales

Le projet TOME a renforcé l'interface entre l'État et les citoyens par la création de comités participatifs, ce qui rend le système éducatif plus efficace et plus responsable.

Le projet s'est engagé avec un total de 260 personnes, dont des parents, des enseignants, des directeurs d'école, des membres du personnel des services administratifs et même des maires au niveau des écoles et des régions. Au niveau national, le projet a travaillé avec des représentants du ministère de l'Éducation, des parlementaires et des groupes de la société civile comme Ecodev et la Fédération nationale des Parents d'Elèves.

L'efficacité de la collaboration et de la participation des parties prenantes dans le suivi des améliorations apportées à la gestion des écoles a été un catalyseur majeur pour l'adoption d'une législation fondamentale par le parlement.

Le ministère de l'Éducation a également publié plusieurs décrets et politiques, notamment :

- Le décret N° 2019-038 réglementant l'absentéisme des enseignants dans les écoles primaires et secondaires publiques ;
- Le décret N° 2019-039 portant sur la création des comités de gestion scolaire (COGES) ;
- Le décret N° 2019-040 établissant un examen stratégique des capacités des enseignants du primaire afin de garantir un niveau de compétence minimal pour les enseignants de l'éducation de base ;
- Un nouveau règlement sur l'absentéisme scolaire
- La mise en place d'un mécanisme de suivi des COGES et le lancement de 1 000 comités ;
- L'évaluation régulière des enseignants en arabe, français et mathématiques ;
- L'augmentation des ressources allouées à l'éducation dans le budget 2020 (+10,6 % par rapport à 2019) ;
- L'introduction de l'enseignement à distance.

En outre, Ecodev a introduit un nouveau programme intégré de nutrition et de repas scolaires couvrant la période 2019-2024. Ces initiatives soulignent le résultat positif obtenu par le renforcement de l'engagement citoyen dans le secteur de l'éducation en Mauritanie.

A noter par ailleurs que dans la perspective d'atténuer les contraintes principales du secteur, le gouvernement a élaboré un projet d'appui à l'éducation de base (PASEB 2) pour la période 2020 à 2025. Ce dernier s'inscrit dans le cadre d'un certain nombre d'outils de planification stratégique du secteur de l'éducation au niveau national, notamment le PNDSE, la SCAPP et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Le coût global de mise en œuvre du PGES est estimé à 15 840 000 MRU.

L'amélioration de la qualité de l'éducation constitue ainsi pour les autorités mauritaniennes et leurs Partenaires Techniques et Financiers l'un des principaux défis à relever.

De ce fait, la contribution de tous les partenaires de l'école est plus que nécessaire.



Les parents d'élèves de plus en plus regardants sur les enjeux de l'École



Par Sidi Moustapha Ould BELLALI

La réhabilitation de l'école Républicaine passe nécessairement par l'implication active des parents d'élèves dont le rôle dans le suivi du cursus scolaire de leur progéniture et la contribution dans la conception des programmes scolaires sont déterminants dans la mise en place d'écoles aptes à porter l'œuvre de développement.

C'est dans ce sens qu'a abondé le Premier ministre qui supervisait la cérémonie d'ouverture de la rentrée scolaire 2022-2023. M. Mohamed Ould Bilal Messoud disait notamment à propos du rôle des parents : « Des efforts ont été déployés pour impliquer davantage les parents d'élèves dans la gestion de l'école en tant qu'établissement public, en activant les comités de gestion scolaire, pour en faire de véritables partenaires dans le processus de construction de l'école publique ».

Poursuivant son discours, il a ajouté : « Toutes ces mesures doivent être soutenues par un élan national qui engage les divers acteurs, qu'ils soient en charge du processus éducatif dans les secteurs public et privé, tels que les enseignants, les inspecteurs et les administrateurs ou ceux qui interviennent dans ces différents domaines qu'ils soient

parents d'élèves ou encadreurs pour faire de cette dynamique un succès dans la voie de la réhabilitation de l'école républicaine. »

15 fédérations de parents d'élèves regroupant 4000 bureaux

La Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves et d'Etudiants (FENAPEERIM) a été créée par arrêté en 2009. Elle a pour mission le suivi, la supervision et la coordination de l'action éducative principalement au niveau du fondamental et du secondaire, ceci dans le cadre de la stratégie nationale du gouvernement. Elle veille en particulier sur l'entretien et la bonne tenue des infrastructures scolaires et sensibilise les parents sur les enjeux de l'école, etc.

La FENAPEERIM compte 15 fédérations régionales, 57 bureaux de moughataa et environ 4000 bureaux de parents d'élèves. C'est-à-dire autant d'écoles que d'associations de parents d'élèves (APE) répartis sur tout le territoire national.

'La Fédération est selon son président, M. Ahmed Sghair, le premier partenaire du ministère de l'Éducation nationale et est en étroite collaboration avec ce département en matière de coordination, de formation et d'encadrement de l'environnement. La

Fédération reste engagée dans le processus de réforme du système éducatif en général et de l'environnement scolaire en particulier. L'objectif, à long terme, repose sur l'implication des parents d'élèves et des acteurs de l'éducation pour une participation dans les activités pédagogiques afin de soutenir les efforts des responsables et de promouvoir un enseignement d'excellence pouvant accompagner la mondialisation.

De meilleurs résultats avec l'implication des APE

Pour M. Mohamed Lemine Hamady, expert au CERF et professeur d'université, " les membres de la société civile, notamment les parents d'élèves, sont un partenaire incontournable dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement » ; il souligne la nécessité pour chaque école de disposer d'une association de parents d'élèves. « Tout le monde est aujourd'hui conscient de la crise de l'école en Mauritanie » a-t-il déclaré, ajoutant que la solution est globale et interpelle tous les acteurs.

La FENAPEERIM engagée dans le processus de réforme

Ces dernières années, la Fédération avait entrepris des campagnes de sensibilisation dans les wilayas avec ce département en matière de de formation et d'encadrement de l'environnement scolaire. Une action qui interpelle tous les acteurs. Pour M. Mohamed Lemine Hamady intervenait en avril 2019, en marge du 20^{ème} anniversaire et de l'Assemblée générale annuelle de l'ONG de développement ECODEV en compagnie d'un groupe d'experts pour débattre des problèmes de l'enseignement en Mauritanie et dégager des pistes de solution, «Des recherches montrent que lorsque les parents participent à l'éducation de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans leur travail scolaire, restent plus longtemps à l'école et obtiennent de meilleurs résultats dans l'apprentissage. Cela se traduit également par des avantages économiques et sociaux à plus long terme». Même si le rôle d'un parent dans l'éducation des enfants évolue au fur et à mesure que les enfants grandissent, il est important de se rappeler que les parents restent des modèles.

Leur attitude vis-à-vis de l'éducation peut à la fois inspirer les enfants et les responsabiliser au cours de leur propre parcours scolaire. Selon M. Mohamed Lemine Hamady, toutes les études ont montré que la non-implication des APE dans les politiques éducatives est l'une des causes essentielles de l'échec du système éducatif.

Pour remédier à cette situation, il avait suggéré la nécessité d'adopter une stratégie de gouvernance soulignant qu'une étude menée en 2018 a démontré que l'implication des APE encourage la scolarité et le suivi pédagogique.

Les APE sont des partenaires essentiels du système éducatif

C'est dans cette optique que le Partenariat mondial pour l'éducation estime que les parents devraient être impliqués dans l'éducation de leurs enfants et participer aux efforts visant à garantir que tous les enfants reçoivent une éducation de qualité.

L'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant est reconnue dans la docu-



mentation scientifique comme un facteur favorisant la réussite.

Force est de reconnaître que 'l'attitude des parents est ainsi un des éléments les plus importants dans la réussite scolaire des enfants et du coup, du succès de l'enseignement. Elle se doit d'encourager l'autonomie et la motivation mais aussi la responsabilité scolaire. C'est pourquoi il est important que les familles portent un réel intérêt à la scolarisation de l'enfant, souligne un parent d'élève rencontré dans un établissement de Nouakchott.

Un rapport établi et bien entretenu entre la famille et l'école est essentiel ; le partenariat famille-école étant une garantie de motivation pour l'apprentissage de l'enfant. D'après de nombreux travaux de recherche, l'accompagnement de la scolarité par la famille se décline en plusieurs dimensions majeures : le soutien affectif, les communications avec

les enseignants, la communication avec l'enfant et les interactions basées sur le travail à l'école.

Le conseiller du ministre de l'Éducation nationale en charge de la promotion du partenariat avec les syndicats et les APE, M. N'Gaidé Alassane, soulignait lors d'un panel d'experts pour débattre des problèmes de l'enseignement en Mauritanie en avril 2019, que «les Associations de Parents d'Elèves (APE) jouent le rôle de partenaire essentiel du système éducatif et participent fondamentalement à la réussite de l'enseignement». Il avait évoqué l'institutionnalisation des relations entre le ministère et les APE à travers la révision en cours du décret 1999.137 en soulignant que les parents d'élèves disposent pour leurs actions de prérogatives tirées de la circulaire du ministre, de la mise en place de comités de veille, entre autres mécanismes d'intervention.



AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

AMI AMI AMI AMI AMI



AMI AMI AMI AMI AMI

AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

Redaction



+222 45 25 38 56 / 45 25 29 16

+222 45 25 55 20

WWW.AMI.MR



CHAABRIM@GMAIL.COM



AMIAKHBAR@GMAIL.COM



371/467

Direction commerciale



+222 45 25 27 77

DGSAMI@YAHOO.FR



ISO 9001

CERTIFICATION



مطبعة المزايا
Imprimerie Al Mazaya



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset

Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

we print
in Mauritanie

www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com